

---

# L.M.D ou 3.5.8. Sages-femmes

---

Base de discussion 24/03/2006

ONSSF

Présenté par N. Mesnil-Gasparovic

---

# L'université doit transmettre

- Des connaissances progressives
- Compétences générales ou transversales
  - Capacité d'analyse et de synthèse\*
  - Capacité pour apprendre
  - Résoudre des problèmes\*
  - Capacité pour appliquer ses connaissances dans sa pratique

*\*habiletés interpersonnelles*

---

# Compétences générales ou transversales

- ❑ Capacité d'adaptation à de nouvelles situations
- ❑ Recherche de qualité
- ❑ Habiletés à la gestion de l'information\*
- ❑ Autonomie
- ❑ Habileté à la notion d'équipe de soin\*(service, réseau)
- ❑ Culture de projet, de gestion et de planification

---

# Compétences générales ou transversales

- ❑ Capable de travailler dans un contexte international
- ❑ Leadership, conduites de recherche, culture de projet et de gestion et pratique d'une seconde langue
- ❑ Compréhension des cultures et des coutumes des autres pays

---

# Vision du profil de la sage-femme

- Développement de l'autonomie professionnelle
- Mobilité dans l'Union Européenne
- Répond aux besoins de santé des femmes dans leur environnement
- Développement des compétences pour un apprentissage tout au long de la vie
- Extension et développement d'une pratique d'une médecine communautaire

---

# Points centraux du L.M.D

en référence au processus de Bologne 1999

- Volonté d'innovation pédagogique
- Harmonisation et mobilité européenne
- Mise en place d'un système de diplômes lisibles et comparables (méthodologies comparables des cursus)
- Critères de qualité
- Supplément de diplôme

---

# Supplément au diplôme

- Annexe à un diplôme d'études supérieur
- Description des études suivies (niveau, contexte, contenu...)
- Vise à permettre la transparence internationale et à faciliter la reconnaissance académique et professionnelle des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc...)
- Délivré par les établissements nationaux (modèle disponible).

---

# En France maintien de 2 systèmes

- DEUG
- **LICENCE**
- MAITRISE
- **DESS**
- **DEA**
- **LICENCE** (180 crédits)  
Sortie professionnelle?  
Passerelles?
- **MASTER** (120 crédits)  
**professionnel (M2)\***
- **MASTER recherche**  
(M2)  
*\*M2 2ème année de master*
- **DOCTORAT**



---

# La licence via le master (en général)

- - LICENCE semestre 1 et 2 - découverte et méthodologie de la vie universitaire et acquisition des principes des disciplines les plus concernées par le domaine.
- LICENCE semestre 3 et 4 - acquisition des bases d'une discipline et d'une connaissance transdisciplinaire, avec un degré d'exigence théorique ou pratique adaptée à la licence visée.
- LICENCE PRO semestre 5 et 6 - mise en œuvre des savoirs acquis dans un champ professionnel identifié.
- LICENCE semestre 5 et 6 - poursuite d'étude visant à la consolidation de savoirs disciplinaires permettant une autonomie de travail suffisante pour passer un concours d'enseignement ou s'engager dans un master.

---

# Les masters (en général)

- - MASTER semestre 1 et 2 - consolidation des acquis d'une discipline et surtout mise en œuvre de ses méthodologies propres, impliquant un travail autonome plus important des étudiants. C'est lors de cette année que se décide la capacité à poursuivre dans telle ou telle option du master.
- MASTER semestre 3 et 4 - mise en œuvre des savoirs acquis dans un champ théorique et/ou professionnel identifié.

## **Un master se définit par trois entités:**

le domaine, la mention et la spécialité qui conduiront soit à un master recherche, soit un master professionnel.

---

- **Domaine**

Toutes les formations du LMD sont regroupées en domaines. Les domaines de formation sont déterminés par chaque université en fonction de ses propres spécificités et de ses pôles d'excellence. Ils restent soumis à l'accord du Ministère. Un domaine regroupe plusieurs disciplines. Exemples de domaines :

Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion

Lettres, langues et communication

Sciences de l'homme et de la société

Sciences - Santé – Technologies

- Chaque domaine se subdivise en mentions et le cas échéant chaque mention en spécialités.

---

- **Parcours**

Le parcours est une progression, au sein d'un ensemble cohérent de matières, adaptée au projet personnel et professionnel de l'étudiant. Grâce à une organisation pédagogique qui offre des enseignements obligatoires et des enseignements au choix, l'étudiant construit son parcours, en accord avec l'équipe pédagogique, en vue d'une mention de diplôme donnée.

---

# Construction d'un master

- La construction d'un master recherche ou professionnel doit s'appuyer sur la qualité d'une ou plusieurs équipes de recherche, produisant des connaissances dans un champ donné et s'organisant en équipe pédagogique pour les diffuser.
- Il est possible de choisir deux ou trois mentions de master par domaine comprenant chacune deux ou trois spécialités.

---

# Types de MASTER

- En V distinction du cursus dès la 1ère année de master
  - **En Y distinction du cursus à partir de la deuxième année**  
(*choix sage-femme?*)
  - En T très peu de différences entre 1ère et 2ème année (« contrat de formation » clair pour l'étudiant)
  - M1 ou M2 la recherche reste un point fort (besoin de théorisation de « l'art sage-femme »)
  - PCEM1 dans le système (Cf. projet professionnel)
- = L 1
- L2 et L3 1ère et 2ème année actuelles (1ère phase)
  - M1 et M2 3ième et 4ième année actuelles (2ième phase)

## Dispositif de transfert de crédits de cours européens (ECTS)

- Transparence
- Permet la reconnaissance des résultats académiques des étudiants
- Le nombre d'ECTS affecté à chaque unité de cours est basé sur le volume de travail effectif de l'étudiant
- 60 crédits = 40 semaines à plein temps = 1600 heures de travail effectif
- Les cours sont distribués en deux semestres de 30 crédits de cours chacun; 1 crédit équivaut à 25-30 heures
- 1 semaine de charge de travail équivaut à 1,5 crédit (40 heures)

---

# Temps d'enseignement

- Un module d'enseignement de 3 ECTS correspondra au maximum à 30h **d'enseignement encadré** (cours, TD, TP avec un maximum de 15h de cours magistral) ou à 15h de cours magistral (par exemple en master).
- La formation acquise au cours d'un semestre dans une université étrangère sera créditée en ECTS. Un stage long en entreprise d'un semestre sera crédité de 30 ECTS.



---

# Crédits

Le système de crédits offre une unité de validation lisible dans les pays de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur. C'est en quelque sorte une " monnaie d'échange commune " .

La valeur en crédits attribuée à l'UE tient compte de la quantité de travail que l'étudiant doit fournir pour obtenir cette UE : volume d'enseignement suivi mais également travail personnel, temps d'examen... Les crédits acquis sont définitivement capitalisables. Ils sont transférables (sous réserve d'acceptation par l'équipe pédagogique) en France et en Europe, c'est-à-dire qu'ils permettent à l'étudiant de faire reconnaître le parcours déjà réalisé et de poursuivre son cursus dans un autre établissement sans recommencer l'intégralité du parcours.

---

# Composition des unités d'enseignement

- Objectifs généraux de formation/Unités d'enseignement
- Compétences/modules
- Attribution de crédits, comprenant les activités pédagogiques et le temps d'apprentissage des étudiants
- Organisation en semestres (= 30 crédits)
- Un enseignement validé = X crédits

---

# Capitalisation des E.C.T.S.

- Crédits « d'ossature » d'une formation 70 à 80%, mis en place par les équipes d'enseignement
- Crédits de différenciation, choisis par les étudiants
- Liens de la formation initiale, avec la formation tout au long de la vie (souplesse)
- Validation des acquis de l'expérience (V.A.E.)
- Echanges européens

---

**Premier cycle = L2 et L3 (120 ECTS)**

Méthodologie	Soins	Santé publique (femme et enfant)	Embryologie et vie foetale	Vie de l'enfant	Education pour la santé Projet communautaire	
Pré natal (dont libéral)	Pernatal	Néonatalogie	Post natal	Libéral	PMI	

---

**Deuxième cycle = M1 et M2 120 ECTS**

Grossesse niveau 2	Per natal niveau 2	Néonat. Niveau 2	Post natal niveau 2	Planification familiale et gynécologie	Education pour la santé Projet de préparation à la naissance
-----------------------	-----------------------	---------------------	------------------------	--	--

Recherche Mémoire	Management consultation anténatal et péri conceptionnel	Management salle de naissance et suites de couches	Réseau périnatal, interdisciplinarité	PMI	Libéral : installation
----------------------	---	--	---	-----	---------------------------

**Projet professionnel** ⇨ Projet de poursuite d'étude ⇨ module d'insertion professionnelle de L2 à M2

**Enseignements transversaux, exemples :**

- Apprendre à apprendre (méthodologie)
- Méthodologie de recherche
- Communication
- Enseignement bilingue
- Projet professionnel

**Compétences générales ou transversales**

- Capacité d'analyse et de synthèse\*
- Capacité pour apprendre
- Résoudre des problèmes\*
- Capacité pour appliquer ses connaissances dans sa pratique
- \* *habiletés interpersonnelles*

Capacité d'adaptation à de nouvelles situations

- Recherche de qualité
- Habiletés à la gestion de l'information\*
- Autonomie
- Habileté à la notion d'équipe de soin\*
- Culture de projet, de gestion et de planification

- Capable de travailler dans un contexte international
- Leadership, conduites de recherche, culture de projet et de gestion et pratique d'une seconde langue
- Compréhension des cultures et des coutumes des autres pays

---

## Enseignements transdisciplinaires

<ul style="list-style-type: none"><li>-Histoire</li><li>-Thérapeutique</li><li>-Ethique</li><li>-Psychologie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Anthropologie, sociologie</li><li>-Législation</li><li>-Pédagogie</li><li>-Anglais</li><li>-Autres (selon les possibilités locales)</li></ul>
--	--

---

# Pédagogie innovante?

- Accompagnement de l'étudiant: mise en place d'un suivi personnalisé
- Stratégie pédagogique en référence au paradigme d'apprentissage\*
- Evaluation plus personnalisée et moins sélective
- Evaluation formative
- Evaluation sommative par semestre avec sessions de rattrapage en suivant possible, avec soutien pédagogique
- Un semestre non validé, n'interdit pas l'accès au semestre suivant, pas de notes éliminatoires



---

# Pédagogie innovante? Centrée sur l'apprentissage de l'étudiant

- Module de méthodologie de travail (en L1 ou en début de L2)
- Accès à l'information, outils Web (recherche des données probantes).
- Mise en place d'équipes pédagogiques référentes s'occupant individuellement des étudiants (++) licence, pour master plus d'autonomie –guidance du mémoire-)
- Les intervenants professionnels sont qualifiés
- Comment renforcer l'enseignement par des sages-femmes? Vision de leur qualification?

---

# Nos questions

- Le soutien pédagogique et l'évaluation: moyens souhaitables (il a été entendu: « *réforme à moyens constants* », « *on compte sur les bonnes volontés* »)
- Différences de moyens alloués et volonté d'innovation liées aux universités? (et à ses moyens humains?)
- PCEM1: une réforme? ++ grand nombre des étudiants, comment les encadrer?
- Autonomie dans notre enseignement? Qu'en est-il du souhait politique d'autonomie de notre profession?
- Accréditation? Qualité de l'enseignement?

---

# Les grands travaux

but: attractivité des parcours sage-femme

- Définition des unités d'enseignement
- Equipes d'enseignement
- Référentiel de compétences
- Construction des modules
- Choix pédagogiques (le LMD a été défini sur la base d'une innovation, mais beaucoup de réformes se sont déjà déroulées sans grands changements)
- Parcours des étudiants (projet personnel et professionnel)

---

## Unités d'enseignement; Cf. Catalogue de cours en annexe

- Définies d'après les grandes disciplines
- Appropriées au champ professionnel de la sage-femme (définition de la profession)
- Code de la Santé Publique
- Définition internationale – Approuvée au CASSF- (prise en compte des dimensions de santé publique, de prévention...)
- Objectifs de périnatalité



---

# Objectifs généraux de la mise en place LMD pour les sages-femmes

1. Fournir des connaissances scientifiques
2. Adapter la formation aux objectifs de périnatalité
3. Garantir un apprentissage de qualité
4. Répondre aux besoins de santé publique en périnatalité
5. Développer un enseignement propre à l'art des sages-femmes répondant aux besoins des femmes et des familles
6. Répondre aux champs spécifiques de la profession soutenues par des valeurs partagées entre les professionnelles
7. Développer un système d'évaluation des compétences acquises par les étudiants, et de l'enseignement

*Source: ANFIC sages-femmes*

---

# Un apprentissage de qualité

- Inclut le raisonnement clinique
- Favorise l'autonomie et la réflexivité
- Développe des compétences en méthodologie
- Initie l'étudiant à l'analyse et la synthèse critique sur des données probantes
- Garantit une supervision fréquente et la mise en place d'un tutorat
- Garantit le développement d'une 2ième langue

*Source: ANFIC sages-femmes*

---

# Equipes d'enseignement élargies

- Recommandation pour une formation pédagogique selon les responsabilités allouées (Cf. CIDMEF)
- Reconnaissance par l'université?
- Importance de définir un statut de tuteur-superviseur et de maître de stage
- Concept de l'enseignant facilitateur, l'enseignant ressource



---

# CIDMEF (proposition ANFIC 2002, CASSF)

- **Formation pédagogique de niveau 1**, compétence minimale à toute personne ayant accès à l'enseignement nécessitant 2 à 3 jours de formation-
- **Formation pédagogique de niveau 2**, il s'agit d'être capable de planifier, réaliser et évaluer une activité de formation, nécessitant au minimum 15 journées de formation. (D.I.U.)
- **Formation pédagogique de niveau 3**, enseignants possédant une connaissance approfondie en pédagogie (formation de formateurs, animation pédagogique, développement d'innovations, recherche pédagogique), nécessitant un minimum de 3 mois à temps plein de formation

---

# CONCEPT DE COMPETENCE

- Toupin (1995) elle consiste en « la capacité de sélectionner et de fédérer en un tout applicable à une situation, des savoirs, des habiletés et des attitudes »
- Le Boterf (1994), il s'agit d'un savoir-agir reconnu »
- Savoir devenir

---

# CONCEPT DE COMPETENCE (2)

- Une compétence comprend plusieurs connaissances mises en relation
- Elle s'applique à une famille de situations
- Elle est orientée vers une finalité
- Elle désigne l'organisation des savoirs appropriés par l'apprenant en un **systeme fonctionnel**
- Transparence et lisibilité du systeme

---

# CONCEPT DE COMPETENCE (3)

- Référentiel de compétences (au moins une trame des compétences essentielles)
- (Perrenoud):
  - = valeur ajoutée
  - = un construit provisoire avec une valeur d'usage et non de vérité absolue
- (Leplat, 1997) :
  - = les compétences sont opératoires et fonctionnelles

---

## Construction des modules; Cf. Catalogue de cours en annexe

- Compétence (s), buts et finalité
- objectifs,
- enseignants,
- lieux et moyens d'apprentissage,
- ressources,
- évaluation,
- nombre d'ECTS

---

# Habilitation, accréditation et labellisation

*selon Lorenzi*

- Propositions de niveaux (MASTER pro *par ex.*) pour les études de sages-femmes par université
- Parcours à définir → offre de contenu et de diplôme d'état de sage-femme
- Préparation et formalisation des propositions: stratégie d'ensemble à définir, pour chaque domaine retenu les parcours de formation sont à définir (possibilité d'aide par des chargés de mission scientifique et pédagogique (DES))

---

# Habilitation, accréditation et labellisation,

- *Avis du CNESER: Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche*
  - Le CNESER donne, conformément à l'article L 231 du code de l'éducation, son avis sur les questions relatives aux missions confiées aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel dans les cas prévus par le présent code.
  
- Demande saisie par la mission nationale d'évaluation (qualité scientifique des équipes), qui assurera la cohérence d'ensemble et la régulation

---

# Planification de programme: niveau 1 pluridisciplinarité

- ***La pluridisciplinarité valorise le concours des disciplines, c'est à dire la convergence des disciplines par addition de contributions spécifiques.***
- Pluralité de disciplines complémentaires qui confrontent sur des thèmes donnés leurs regards spécifiques. Le stage peut être le lieu de la pluridisciplinarité



---

# Transdisciplinarité

- Pluridisciplinarité différent de **transdisciplinarité** ou transversalité: ex: méthodologie documentaire
- **La transdisciplinarité** est une approche pédagogique qui préconisant des principes et des concepts généraux applicables dans toute situation pédagogique, focalise prioritairement ses intentions sur le développement intégral du sujet au delà des visées centrées essentiellement sur les contenus scolaires
- Permet l'acquisition de compétences multiples

---

## Planification niveau 2: interdisciplinarité: aboutissement de la formation?

- Demande une volonté des acteurs concernés, cela peut concerner certains modules
- ***L'interdisciplinarité*** procède plutôt par interaction des disciplines : il s'agit, par exemple, d'étudier un objet commun en appliquant les méthodes spécifiques de disciplines distinctes. Dans cette relation réciproque, aucune des disciplines n'est dominante, à moins de privilégier une optique particulière. Les diverses disciplines interagissent et s'enrichissent mutuellement.

---

# Projet professionnel: dès PCEM1 (L1)

- Prise de conscience qu'il existe plusieurs métiers ou plusieurs formes d'exercice
- Phase d'informations: assure la transparence et la lisibilité des parcours type
- T.D. (recherche de documentations, Ex.: réalisation d'interview de professionnels, préparation de la rédaction d'un dossier, présentation orale du projet)
- Cf. rapport Debouzie

---

## Le projet de poursuite d'étude (L2, L3)

- L'étudiant est autonome
- Présentation du projet devant un jury sous forme d'un entretien de motivation
- Ses acquis et son avenir (maturation++)
- L'étudiant apprend à appuyer ses décisions, ses choix sur des données probantes

---

# Le module d'insertion professionnelle fin de L3 et MI

- Module de communication (connaissance de soi), animation, travaux de groupes, travaux sur le CV
- Stage(s) optionnel(s)
- Exposé

---

# EVALUATION EN STAGE:

## étalon d'or de la formation sage-femme?

- Recommandations groupe de travail CASSF décembre 2004 (non diffusé)
- Concepts clés: supervision et réflexivité (feed-back)
- Critères précis d'évaluation: notion de transparence
- Approche par problèmes
- Formatif ++ (moyens? Voir équipe d'enseignement)
- Quel diplôme d'état? (mise en situation ++, mémoire)
- Problématique de l'évaluation des compétences: le portfolio est une réponse

---

# EVALUATION EN STAGE:

## étalon d'or de la formation sage-femme?

- **La supervision clinique** utilise l'observation et la réflexivité pour offrir à l'étudiant une guidance et une aide régulière (au jour le jour). C'est une manière de fournir une garantie sur des standards de pratique. Sachons pourtant que cette acception recouvre différents points de vue, selon les professions de santé.

- **Tutorat :**  
Formule d'encadrement de l'ensemble de l'activité scolaire d'un étudiant ;  
formule d'encadrement de la démarche pédagogique d'un étudiant relativement à un cours (M.Tournier)  
**Dans tous les cas le tuteur vérifie les connaissances de l'étudiant en s'appuyant sur des données probantes et ou consensuelles**

---

# La supervision pédagogique: clé du système pédagogique = projet d'école

- **La supervision pédagogique** est moins régulière, elle s'attache à fournir à l'étudiant des conditions d'environnement éducatif appropriées, pour lui permettre d'acquérir des compétences spécifiques. Elle devient stratégique si elle peut donner l'assurance de créer des conditions d'apprentissage optimales pour faire atteindre des objectifs définis.
- Les deux acceptions de la supervision ont comme but similaire de **faciliter le développement professionnel.**



---

# « Ossature commune »?

- Travail commun inter-écoles en cours:
  - Demande de mise en place d'une commission (maquettes, unités d'enseignement, professionnalisation)
  - Cibler les grandes **compétences** des sages-femmes
  - Proposer des **équipes de formation**
  - Expliciter la problématique de chaque unité, les modules et l'évaluation

---

# Travail local avec l'université et les lieux de stage

- Travailler à la cohésion locale
  - ❑ Identifier les ressources locales, collecter les avis (santé publique, missions scientifiques de la sage-femme?)
  - ❑ Etudier les parcours différenciés potentiels (Options? Unités d'enseignement libres?)
  - ❑ Interroger les avis sur transdisciplinarité et interdisciplinarité (M2)
  - ❑ Etudier les coopérations entre écoles (Ex. en Ile de France)

---

# Restructuration des équipes d'enseignement « élargies »

- Recommandation pour une formation pédagogique selon les responsabilités allouées (Cf. CIDMEF)
- Reconnaissance par l'université?
- Importance de définir un statut de tuteur-superviseur et de maître de stage
- Concept de l'enseignant facilitateur, l'enseignant ressource

---

# Bibliographie

- Guide ECTS
- Rapport AMUE 2002
- Catalogue de cours
- Textes officiels L.M.D.

---

# Annexes

---

---

# Evaluation authentique: un exemple, le portfolio

- Le portfolio est un outil d'évaluation en rupture avec les examens standardisés (QCM, QROC...)
- Il répond au besoin d'observer des performances complexes au cours desquelles les étudiants doivent mobiliser diverses ressources (connaissances, habiletés, attitudes notamment)= réflexivité

---

# Définition du port-folio

- Ensemble de **travaux significatifs**, choisi par l'élève, en collaboration avec son enseignante ou enseignant, illustrant ses **progrès** et ses **différents savoirs** dans un ou plusieurs domaines, s'échelonnant dans le temps (au moins une année scolaire), ayant des normes de performance clairement définies, gardant des **traces des réflexions** de l'élève et de son **auto-évaluation**, contenant des commentaires de l'enseignante ou l'enseignant, favorisant la communication élève-enseignante ou enseignant, pairs et parents.

Blouin, 1998.

---

# Types de port-folio

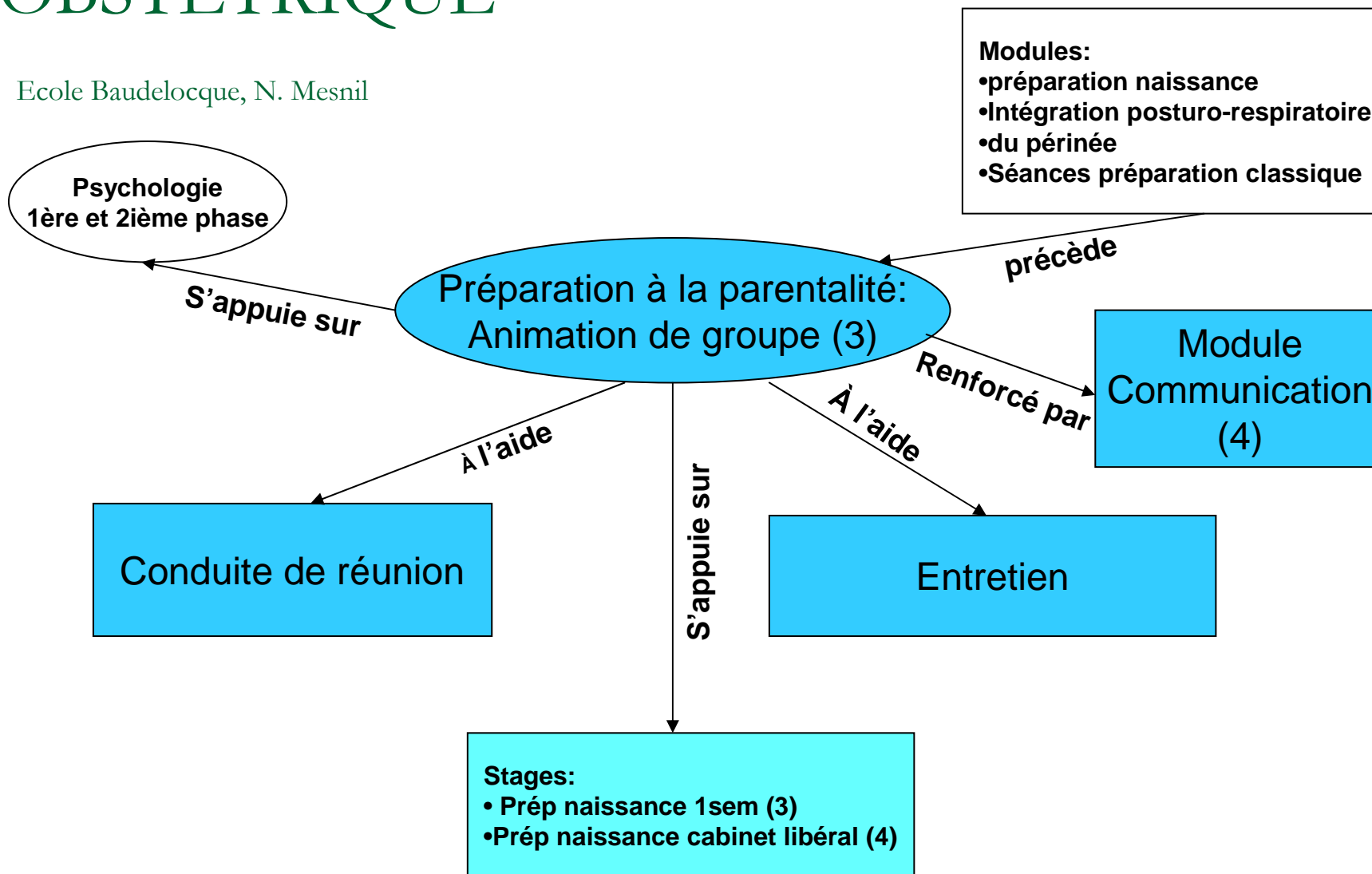
**d'après Jalbert, 1998**

- Dossier de présentation (réussite dans plusieurs domaines)
- Dossier à visée formative (progrès accomplis par un élève)
- Dossier à visée sommative (pour certifier une ou plusieurs compétences)



# OBSTETRIQUE

Ecole Baudelocque, N. Mesnil



# Démarche de recherche

Ecole Baudelocque, N. Mesnil

